

pas pour en chercher un meilleur, mais pour décider des travaux à y faire, et, si le temps le permet, de parcourir autant du reste du chemin qu'il pourra en être fait l'année prochaine.

Je regrette plus que jamais que vous ne puissiez vous charger du tout.

Votre tout dévoué,

S. J. Dawson, Ecr.

Ingénieur Civil, Trois-Rivières.

A. RUSSELL.

OTTAWA, 27 avril 1868.

MONSIEUR,--J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un mémoire explicatif des différents *items* portés dans l'estimation que j'ai eu l'honneur de soumettre, à l'égard du coût de l'ouverture de la communication entre le lac Supérieur et l'Établissement de la Rivière-Rouge.

La somme totale portée comme requise pour la section comprise entre le rapide du Jourdain, sur le lac du Chien, et le Fort Garry, est de \$161,000. L'on remarquera que cette somme est en outre de celle de \$55,900 accordée l'année dernière, à même le fonds de colonisation du Haut-Canada, pour la section du lac Supérieur.

Dans mon rapport transmis il y a quelque jours j'ai cherché à faire voir, d'après des données que je crois exactes et concluantes, que si la communication était ouverte de la manière proposée, le commerce des territoires du Nord-Ouest serait attiré vers le lac Supérieur.

A présent, les frais de transport de St. Paul au Fort Garry s'élèvent à \$90 le tonneau, ou à peu près. Par bateaux, entre la Factorerie d'York, sur la Baie d'Hudson, et le même point, on dit que les frais sont d'environ \$100 le tonneau. Mais en portant le coût moyen général du transport des articles livrés à la Rivière-Rouge, soit des villes occidentales de Minnesota, soit de la Factorerie d'York, à \$90 le tonneau, j'ai fait voir que, si la communication était établie, les frais de transport du lac Supérieur à la Rivière-Rouge seraient d'environ \$30 le tonneau; mais, en faisant la part de tout, et pour établir une comparaison, je les ai portés à \$40 le tonneau. Maintenant, d'après tous les principes qui règlent le commerce, une économie de \$50 par tonneau sur le fret, qui font plus que la moitié de tous les frais, déciderait certainement la question de la route à suivre. Mais ce n'est pas seulement sous le rapport du fret que les colons de la Rivière-Rouge trouveraient un avantage à venir au lac Supérieur. Avec le tarif élevé actuel des États-Unis, et considérant l'éloignement de St. Paul, où ils se procurent la plupart de leurs effets, de tout centre de commerce, ce n'est pas exagérer que de dire qu'ils pourraient acheter les articles dont ils ont besoin au moins à 25 pour cent meilleur marché en Canada qu'à St. Paul.

Quant au commerce des territoires du Nord-Ouest, il est difficile d'en faire une estimation bien précise. Celui de l'Établissement de la Rivière-Rouge seul est évalué, à St. Paul, à quatre millions de piastres, tandis que le commerce de la Baie d'Hudson, par la Factorerie d'York, peut probablement atteindre le chiffre de \$2,000,000 par année. Les rapports publiés des revenus de l'Établissement de la Rivière-Rouge n'indiqueraient, cependant, qu'un commerce de deux millions par année. Mais comme les gens ne reconnaissent pas, par fois, le droit du gouvernement à percevoir des droits, et comme, dans tous les cas, le gouvernement n'est pas très exigeant, il est probable qu'il en échappe beaucoup; mais je crois que l'on resterait encore en-deçà de la vérité en portant le commerce total des territoires du Nord-Ouest, tant des colons que de la compagnie de la Baie d'Hudson, à un chiffre de trois à quatre millions de piastres par année.

Il y a donc ici un trafic suffisant pour employer la route dès ses débuts, et sans parler de beaucoup d'autres questions importantes qui se rattachent à celle-ci, je signalerai le fait que, comme simple spéculation, il serait profitable à la Puissance d'ouvrir la route des territoires du Nord-Ouest, et d'attirer leur jeune et croissant commerce vers le pays avant qu'il ne soit établi sur des avenues dont il serait peut-être difficile de le détourner plus tard.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. J. DAWSON.

A l'hon. W. McDougall, C. B.,

Ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada, Ottawa.